



Genève, le 22 novembre 2024  
Aux représentantes et représentants  
des médias

### Communiqué de presse du département du territoire (DT)

## L'école enfantine du Plateau de Bel-Air à Chêne-Bourg inscrite à l'inventaire des bâtiments dignes de protection

**L'école enfantine du Plateau de Bel-Air, située à Chêne-Bourg, vient d'être inscrite à l'inventaire des bâtiments dignes de protection. Conçue entre 1953 et 1954 par l'architecte Frédéric Mezger, en collaboration avec l'ingénieur Pierre Tremblet, cette école a été construite à la demande de la commune.**



Bien qu'à l'origine modeste par sa taille, avec seulement deux classes, une salle de jeux et un préau couvert, l'école se distingue par la qualité de son architecture : une composition sobre, un dessin symétrique, et un soin particulier du détail. L'école du Plateau marque une étape dans l'évolution des bâtiments scolaires vers une architecture rationnelle, orientation qui se poursuivra dans la décennie suivante.

Cette mesure de protection complète la campagne de préservation du patrimoine propriété de la commune de Chêne-Bourg, qui a déjà permis la protection de cinq bâtiments

emblématiques en 2022. Cette nouvelle inscription témoigne de l'engagement de la commune envers la préservation de son patrimoine bâti, une initiative à saluer.

**Pour aller plus loin:**

Recensement architectural du canton de Genève (RAC), fiche RAC-CBG-1048

*Pour toute information complémentaire:*

- *Mme Nadine Doublier, coordinatrice des mesures de protection, service de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire, DT, T. +41 22 546 60 89, [nadine.doublier@etat.ge.ch](mailto:nadine.doublier@etat.ge.ch)*